



# Assemblée générale

Distr. générale  
30 septembre 2020  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil des droits de l'homme**  
**Quarante-quatrième session**  
15 juin-3 juillet 2020  
Point 6 de l'ordre du jour  
**Examen périodique universel**

## **Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel\***

**Guyana**

**Additif**

**Observations sur les conclusions et/ou recommandations,  
engagements et réponses de l'État ayant fait l'objet  
de l'Examen**

---

\* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition avant d'être envoyée aux services de traduction.



1. Le nouveau Gouvernement de la République coopérative du Guyana est entré en fonctions le 2 août 2020 à la suite d'événements considérés comme historiques et sans précédent, même à l'échelle mondiale, qui se sont produits après les élections générales et régionales du 2 mars.
2. Les tentatives répétées et avérées auxquelles se sont livrés des responsables de la Commission électorale guyanienne et des membres de l'ancien Gouvernement les 5 et 13 mars 2020 pour empêcher les électeurs de choisir librement leurs représentants conformément à la Constitution guyanienne ont contribué à retarder de cinq (5) mois cette entrée en fonctions.
3. Les observateurs dépêchés par le Commonwealth, l'Organisation des États américains (OEA), l'Union européenne, la Communauté des Caraïbes et le Centre Carter ont tous conclu que les élections du 2 mars avaient été justes, libres et transparentes. Au cours des cinq mois qui ont suivi ces élections, 100 pays représentés à l'ONU, au Commonwealth, à l'Organisation des États américains, à l'Union européenne et à la Communauté des Caraïbes ont soutenu l'action que le peuple guyanien menait pour défendre pacifiquement son droit d'élire un gouvernement et veiller à ce que le Gouvernement guyanien légitime entre en fonctions après le recomptage de tous les bulletins de vote et plusieurs actions en justice visant à contrer la volonté du peuple.
4. Tout au long de ces événements, le Guyana a dû faire face à la propagation de la pandémie de COVID-19 sur son territoire.
5. En tant que membres du nouveau Gouvernement, nous regrettons la lenteur avec laquelle le Guyana a répondu au **rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, portant la cote A/HRC/44/16 et daté du 20 mars 2020**.
6. Le Gouvernement de la République coopérative du Guyana est très attaché à l'Examen périodique universel, qui offre une bonne occasion de faire le point sur les progrès accomplis et de collaborer encore plus avec les citoyens et les organisations de la société civile pour promouvoir et protéger les droits de l'homme.
7. Le Gouvernement guyanien remercie toutes les délégations pour les interventions et les recommandations qu'elles ont faites dans le cadre du troisième cycle d'Examen périodique universel et est heureux de présenter l'additif au rapport du Groupe de travail, dans lequel il expose sa position sur les recommandations reçues.
8. Le Guyana a reçu 199 recommandations ; il en **ACCEPTE 140** et **PREND NOTE** des **59** autres.
9. Dans le tableau ci-dessous, le Gouvernement fait part de sa position et de ses observations concernant des recommandations précises. Les recommandations sont examinées dans l'ordre dans lequel elles figurent dans le rapport du Groupe de travail.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.1 et 100.2	Notées	Le Guyana est disposé à donner suite à cette recommandation et à coopérer avec tous les organes de l'ONU, ce qu'il fait d'ailleurs depuis de nombreuses années. Toutefois, le Gouvernement n'est peut-être pas en mesure, à l'heure actuelle, d'adresser une invitation permanente à tous les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales. La question reste à l'étude.
100.3	Notée	La question sera examinée.
100.4	Notée	La question sera examinée.
100.5	Notée	La question sera examinée.
100.6 et 100.7	Acceptées	Bien qu'il ne soit pas partie à ces Conventions, le Guyana reste fermement attaché aux engagements pris durant le débat mondial de haut niveau sur l'apatridie organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés dans le cadre de la réunion de son Comité exécutif en octobre 2019. Le Guyana continuera d'œuvrer à l'échelle nationale pour mettre un terme à l'apatridie en se fondant sur sa Constitution, ses lois et ses politiques nationales, et en collaborant avec les organisations internationales à cette fin.
100.8 et 100.9	Notées	Bien que le Guyana n'ait pas encore adhéré à la Convention américaine relative aux droits de l'homme, il est et reste déterminé à respecter et à diffuser les principes énoncés dans la Charte de l'Organisation des États américains. Pays membre de l'OEA, il défend et respecte les principes de protection et de préservation de la démocratie et des droits de l'homme.
100.10	Notée	
100.11	Acceptée	Le Guyana a déjà adhéré à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.
100.12	Notée	
100.13	Notée	
100.14	Notée	
100.15	Notée	
100.16	Notée	
100.17	Notée	
100.18	Notée	
100.19	Notée	
100.20	Notée	
100.21	Notée	
100.22	Notée	
100.23	Notée	
100.24	Notée	

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.25	Notée	
100.26	Notée	
100.27	Acceptée	
100.28	Acceptée	Le 2 août 2020, le nouveau Gouvernement a créé le Ministère des affaires parlementaires et de la gouvernance, qui a notamment pour mandat de mettre en place le mécanisme national d'établissement de rapports et de suivi des obligations découlant des instruments relatifs aux droits de l'homme.
100.29	Acceptée	
100.30	Acceptée	
100.31	Notée	
100.32	Acceptée	En tant qu'organe constitutionnel, la Commission s'est vu allouer des ressources financières dans le budget 2020 (à l'examen devant le Parlement), et la nomination de son président, telle que prévue par la Constitution, est envisagée.
100.33	Notée	
100.34	Notée	
100.35	Notée	
100.36	Notée	
100.37	Notée	
100.38	Notée	
100.39	Notée	
100.40	Notée	
100.41	Notée	En 2021, le Gouvernement mettra en place un processus consultatif national de réforme constitutionnelle qui portera sur tous les domaines visés par la Constitution, y compris les chapitres relatifs aux droits de l'homme.
100.42	Acceptée	
100.43	Acceptée	L'article de la Constitution guyanienne relatif à la lutte contre la discrimination ne concerne pas seulement le domaine de l'emploi.
100.44	Acceptée	La protection des droits humains de chaque personne, notamment la protection contre toutes les formes de discrimination, indépendamment du statut migratoire, est garantie par des dispositions constitutionnelles ainsi que par des mesures législatives et administratives. En outre, les organismes publics compétents travaillent en étroite collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour soutenir les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés. Le Ministère de l'intérieur propose des services de traduction afin de faciliter la communication avec les jeunes migrants en conflit avec la loi ou détenus.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.45	Acceptée	Le Guyana est une nation multiethnique, multiculturelle et multilingue, composée de minorités (aucun groupe ethnique ne représente 50 % de la population), et tout acte de discrimination à l'égard d'un groupe ethnique est réprimé.
100.46	Acceptée	
100.47	Acceptée	
100.48	Acceptée	
100.49	Acceptée	
100.50	Acceptée	En accord avec les objectifs de développement durable, le Guyana s'efforce d'éliminer les disparités et les écarts qui défavorisent les personnes démunies et les membres vulnérables de la société, en particulier les enfants. Le budget 2020 est fortement axé sur la santé, l'éducation et les services sociaux, ainsi que sur les filets de sécurité destinés aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux communautés amérindiennes/autochtones.
100.51	Notée	Voir la réponse concernant les recommandations 100.40 et 100.41.
100.52	Notée	
100.53	Notée	
100.54	Acceptée	
100.55	Notée	
100.56	Notée	Voir la réponse concernant les recommandations 100.40 et 100.41.
100.57	Acceptée	
100.58	Notée	Voir la réponse concernant les recommandations 100.40 et 100.41.
100.59	Acceptée	
100.60	Notée	
100.61	Notée	
100.62	Acceptée	Il s'agit d'un élément essentiel de la stratégie guyanienne de développement à faible intensité de carbone
100.63	Acceptée	
100.64	Acceptée	
100.65	Acceptée	
100.66	Acceptée	
100.67	Acceptée	
100.68	Acceptée	Tel est l'objectif de la stratégie de développement à faible intensité de carbone.
100.69	Acceptée	

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.70	Acceptée	
100.71	Acceptée	
100.72	Acceptée	
100.73	Acceptée	
100.74	Acceptée	
100.75	Acceptée	Une approche multisectorielle renforcée sera mise en œuvre au niveau de l'État, en collaboration avec la société civile, en particulier les organisations confessionnelles. Le Ministère de la santé améliorera la fourniture de soins de santé mentale et l'accès aux services de santé mentale.
100.76	Acceptée	
100.77	Notée	
100.78	Acceptée	
100.79	Notée	La peine de mort a été abolie de facto, la dernière exécution remontant à 1997. Voir les réponses relatives aux recommandations 100.40 et 100.41 pour ce qui est du nouveau cycle de réformes constitutionnelles prévu en 2021.
100.80	Notée	
100.81	Notée	
100.82	Notée	Les changements apportés à la loi en 2010 ont défini un régime de peines de substitution qui comprend notamment la commutation des condamnations à mort, l'emprisonnement à vie et la libération conditionnelle, excepté dans certaines situations.
100.83	Acceptée	
100.84	Notée	
100.85	Acceptée	Suite aux événements regrettables survenus lors des élections générales et régionales du 2 mars 2020, le Gouvernement s'est engagé à mener de vastes réformes électorales. Certaines nécessiteront peut-être des révisions constitutionnelles.
100.86	Acceptée	En dépit des tentatives répétées pendant cinq (5) mois visant à faire capoter les élections, le Gouvernement nouvellement élu et le peuple guyanien ont fait en sorte que la démocratie l'emporte.
100.87	Acceptée	
100.88	Acceptée	Par l'entremise du Ministère de l'intérieur, le Gouvernement a élaboré un manuel de sensibilisation à la traite des personnes, qui tient compte des questions de genre, afin d'encadrer la formation des parties prenantes. Le Gouvernement continue d'offrir des services aux victimes de la traite, notamment des conseils, une assistance juridique, des services médicaux, une aide à l'emploi et des bourses d'études.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.89	Acceptée	
100.90	Acceptée	
100.91	Acceptée	
100.92	Acceptée	Le Gouvernement a élaboré des modes opératoires normalisés relatifs aux enquêtes et aux poursuites dans les affaires de traite. Des formations sur la question seront organisées à l'intention de l'ensemble des services d'enquête et des procureurs dans leurs régions respectives.
100.93	Acceptée	
100.94	Acceptée	
100.95	Acceptée	
100.96	Acceptée	
100.97	Acceptée	
100.98	Notée	Au Guyana, le modèle de la famille élargie s'inscrit dans une longue tradition culturelle que l'État partie continuera de favoriser en fournissant des services sociaux et en soutenant l'entraide sociale à l'échelle locale.
100.99	Notée	L'âge légal du mariage est fixé à 18 ans et ne peut être abaissé à 16 ans qu'avec le consentement des parents.
100.100	Acceptée	
100.101	Notée	
100.102	Acceptée	
100.103	Acceptée	Le premier élément de la recommandation est accepté, le second manque de clarté.
100.104	Acceptée	
100.105	Acceptée	
100.106	Notée	La question sera examinée.
100.107	Notée	
100.108	Acceptée	
100.109	Acceptée	Le Gouvernement reconduira et actualisera la stratégie de développement à faible intensité de carbone.
100.110	Acceptée	
100.111	Acceptée	
100.112	Acceptée	
100.113	Acceptée	
100.114	Acceptée	
100.115	Acceptée	
100.116	Acceptée	

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.117	Acceptée	
100.118	Acceptée	Le Gouvernement traite cette question de manière globale, y compris dans le cadre du projet 2021-2030 élaboré par le Ministère de la santé au titre de la stratégie de soins de santé et d'accès aux services de santé pour tous.
100.119	Acceptée	
100.120	Acceptée	
100.121	Acceptée	
100.122	Acceptée	
100.123	Acceptée	
100.124	Acceptée	
100.125	Acceptée	
100.126	Acceptée	
100.127	Acceptée	
100.128	Acceptée	
100.129	Acceptée	
100.130	Acceptée	
100.131	Acceptée	
100.132	Acceptée	Actuellement, l'accès des enfants de travailleurs migrants à l'éducation, quel que soit le statut de leurs parents, ne fait l'objet d'aucune interdiction ni restriction.
100.133	Acceptée	
100.134	Acceptée	
100.135	Acceptée	
100.136	Acceptée	
100.137	Acceptée	
100.138	Acceptée	Voir la réponse concernant la recommandation 100.32.
100.139	Acceptée	
100.140	Acceptée	
100.141	Acceptée	
100.142	Acceptée	
100.143	Acceptée	
100.144	Acceptée	
100.145	Acceptée	
100.146	Acceptée	
100.147	Acceptée	Autant que possible.
100.148	Acceptée	
100.149	Acceptée	

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.150	Acceptée	
100.151	Acceptée	
100.152	Acceptée	
100.153	Acceptée	Le Guyana a lancé de nombreuses initiatives visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes : programmes de sensibilisation, d'éducation et d'information spécialement adaptés aux populations d'âge scolaire et à d'autres groupes de population spéciaux ou vulnérables ; acquisition de compétences parentales ; promotion d'un journalisme responsable au sein des médias ; création de matériels d'information, d'éducation et de communication faciles à utiliser en vue de leur diffusion au sein de la population ; mesures visant à mobiliser la population grâce à divers modèles de formation des médias et de renforcement des capacités dans le cadre du programme de défense des survivants, du programme d'éducation par les pairs et de programmes de mentorat/d'accompagnement ; programmes d'émancipation économique des femmes mis en place dans les régions côtières, rurales ou isolées et à l'intérieur de l'île. L'initiative Spotlight, visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles, sera bientôt mise en œuvre.
100.154	Acceptée	La politique nationale guyanienne pour l'égalité des genres et l'inclusion sociale repose sur le principe de l'intersectionnalité, qui intègre la Constitution, la législation nationale et les engagements internationaux du Guyana en matière d'inclusion et d'égalité des genres, tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les objectifs de développement durable 5 et 10.
100.155	Notée	Ces organismes devront reprendre leurs travaux.
100.156	Acceptée	
100.157	Notée	La politique nationale de lutte contre la violence familiale sera examinée et les modifications appropriées seront apportées afin de tracer la voie à suivre pour faire face à l'ampleur de ce fléau dans tout le pays.
100.158	Acceptée	
100.159	Acceptée	Le statut des femmes dans la vie publique continue de s'améliorer et le taux de représentation des femmes au Parlement reste stable.  Des programmes ont été mis en œuvre dans tout le pays pour renforcer les aptitudes des femmes dirigeantes qui travaillent à l'échelle locale et pour les préparer à participer à la gestion des affaires publiques aux niveaux local et régional. Le nombre de femmes élues a augmenté dans les 80 collectivités locales après les élections locales de 2016 et 2018, ainsi que dans les organes législatifs et les conseils démocratiques régionaux à l'issue des élections générales et régionales du 2 mars 2020.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.160	Acceptée	
100.161	Acceptée	
100.162	Acceptée	Le Gouvernement collabore avec les organisations de la société civile pour fournir des services essentiels aux victimes de violences fondées sur le genre. La construction de logements temporaires pour ces victimes reste une priorité. Le Gouvernement continuera de collaborer avec les parties prenantes pour faire en sorte que les structures d'accueil soient pleinement opérationnelles et, si possible, pour en créer dans tout le pays.
100.163	Acceptée	
100.164	Acceptée	
100.165	Acceptée	
100.166	Notée	
100.167	Acceptée	
100.168	Acceptée	On élaborera une politique nationale relative à la violence fondée sur le genre, qui tiendra mieux compte de tout l'éventail et de la portée des actes de violence, notamment la violence au sein du couple et la violence à l'égard des personnes vulnérables.
100.169	Acceptée	
100.170	Acceptée	
100.171	Acceptée	
100.172	Acceptée	
100.173	Acceptée	
100.174	Acceptée	
100.175	Acceptée	
100.176	Notée	C'est contraire à la loi.
100.177	Acceptée	Le Gouvernement continue de mettre en œuvre à l'échelle locale des programmes de sensibilisation à la protection de l'enfance.
100.178	Acceptée	Des mesures ont été prises pour que les tribunaux fonctionnent conformément aux meilleures pratiques internationales, aux lois nationales et au droit international. Le Guyana soutient l'accès des mineurs à l'aide juridique et la création de programmes et de structures de déjudiciarisation. Le Gouvernement continuera d'investir dans le système judiciaire afin que les auteurs de crimes liés au genre soient rapidement traduits en justice. Il continue de renforcer les capacités du personnel de ces tribunaux en mettant en place des formations (notamment une formation virtuelle sur la sensibilisation à la violence familiale et au droit) et en fournissant le matériel et les équipements indispensables pour faciliter la tenue d'audiences à distance.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.179	Notée	La question sera traitée dans le cadre du processus consultatif visant à adopter une nouvelle loi sur l'éducation. Les châtimens corporels sur les enfants placés en institution sont prohibés.
100.180	Acceptée	Déjà stricte, la législation en vigueur est renforcée par des programmes/politiques. Le programme de défense des survivants, l'initiative Spotlight visant à éliminer toutes les formes de violence contre les femmes et les filles et le Centre de défense des enfants sont quelques-uns des programmes qui contribuent à lutter contre la violence fondée sur le genre, la violence et le harcèlement sexuels. En outre, un appui, y compris des ressources financières, est fourni aux organisations de la société civile pour venir en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence.
100.181	Notée	Voir la réponse concernant la recommandation 100.179.
100.182	Acceptée	
100.183	Acceptée	
100.184	Acceptée	Le nouveau Ministère du travail examinera un plan d'action pour accompagner la politique de lutte contre le travail des enfants.
100.185	Acceptée	
100.186	Acceptée	Recommandation mise en œuvre dans le cadre des consultations tenues avec les communautés amérindiennes et leurs dirigeants et d'autres acteurs nationaux.
100.187	Acceptée	Le Gouvernement a pour nouvelle politique de rétablir le programme de délivrance de titres de propriété foncière aux Amérindiens, qui a été abandonné pendant cinq ans, et à faire en sorte que les droits fonciers des Amérindiens soient protégés et respectés.
100.188	Acceptée	
100.189	Acceptée	
100.190	Acceptée	
100.191	Acceptée	
100.192	Acceptée	
100.193	Acceptée	
100.194	Acceptée	
100.195	Acceptée	
100.196	Acceptée	
100.197	Notée	La recommandation est à l'étude.
100.198	Acceptée	Des activités régulières de sensibilisation et de formation aux droits de l'homme sont organisées en collaboration avec des partenaires internationaux et des organismes des Nations Unies à l'intention des agents de l'État qui s'occupent des questions de migration, y compris la traite des êtres humains et le trafic de migrants.

<i>Recommandations</i>	<i>Position</i>	<i>Observations</i>
100.199	Acceptée	Le Gouvernement a le devoir et l'obligation de s'occuper de ses ressortissants et des rapatriés sans papiers. Les missions diplomatiques et les services consulaires du Guyana à l'étranger offrent aux Guyaniens candidats au retour le soutien et l'assistance nécessaires pour leur fournir des papiers et, le cas échéant, leur permettre d'avoir accès aux services locaux dès leur arrivée au Guyana. Il en va de même pour les Guyaniens qui sont victimes de catastrophes naturelles à l'étranger et qui ont besoin d'aide pour être rapatriés au Guyana.

---